L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MERCREDI, (MATIN) 23 MAI 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS 23 mai.

Les journaux reçus par le courrier d'hier nous fournissent les nouvelles suivantes.

Le *Monongahela*, capitaine DIXY, arrivé à Philadelphie, venant de Liverpool, d'où il est parti le 8 avril, a apporté des feuilles publiques de cette ville et de Londres du 7, mais leur contenu est de peu d'intérêt. Le bill de réforme devait être lu pour la seconde fois dans la chambre des lords, le 9.

Le choléra n'excitait plus que fort peu de crainte à Londres, et l'on disait même que la maladie commençaient à diminuer.

Les nouvelles de France ne sont pas plus récentes que celles qui ont été reçues directement à New-York, et dont nous avons donné la substance.

Voici le résultat des rapports officiels de tous les quartiers de Londres, depuis que le choléra s'y est déclaré jusqu'au 6 avril :

Nombre total des personnes atteintes—7,416.
Morts. 2,470.

Le *Morning-Chronicle* croit fermement à une création de pairs, il cite même une liste de 25 noms qui, selon lui, feront probablement partie de la première promotion. Mais le *Courier* et le *Globe* ne partagent pas cette opinion.

Le *Times* du 3 avril, s'exprime ainsi à l'égard du bill de réforme :

"Il y a peu d'espoir, à ce que nous croyons, que la seconde lecture du bill de réforme soit décidée dans la chambre des lords, autrement que par la plus minime majorité possible. Et, tant que nous aurons une chambre composée comme celle-ci, il n'y a aucune apparence, pas même la plus éloignée, que ce bill soit adopté par le comité sans que ses clauses les plus importantes ne soient entièrement changées.

" Quoiqu'on puisse remédier à la défaite qui résultera de la première question qui sera probablement soulevée par le comité, par une création de pairs immédiate qui aidera le gouvernement à rescinder le vote lors de la présentation du rapport, il est néanmoins certain qu'une defaite à la seconde lecture serait tout-à-fait irréparable. Mais, qu'audacieux est le jeu que tentent aujourd'hui les hommes du pouvoir! La liste des membres ministériels de la chambre des lords n'offre pas, dit-on, une majorité de plus de six voix pour la prochaine apparition du bill. Une majorité de 6 voix, dans une assemblée de 400 membres! "

On dit que des lettres ont été reçues en Angleterre qui annoncent que le choléra s'est déclaré à Etampes, Tours, Berne, Genève et Calais. Dans quelques départemens des mesures de la plus grande sévérité ont été adoptées.

Le gouvernement papal continue à manifester le déplaisir que lui cause la présence des troupes françaises dans les états romains. Différents corps d'Autrichiens sont, dit-on, en marche pour les légations; et on rapporte aussi que le duc de Modène a dit qu'il était convaincu que l'Autriche déclarait bientôt la guerre à la France. Néanmoins, les personnes soi-disant les mieux informées à Paris conservent la même opinion et pensent toujours que la paix sera bientôt consolidée.

Une lettre de Naples du 15 mars, dit qu'on y a ressenti le 8, à 7 heures du soir, une secousse de tremblement de terre, mais très-légère. L'avant-veille, néanmoins, des exprès arrivés de Cosenza et de Catanzaro, avaient apporté les nouvelles les plus désastreuses. Catanzaro surtout paraît avoir souffert considérablement, on dit que 700 personnes y ont perdu la vie. On n'avait pas encore des nouvelles de la Calabre inférieure ni de la Sicile.

La grande-duchesse de Toscane est morte le 24 mars, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Un grand nombre de personnes quittent Paris pour émigrer en Suisse et en Italie.

On trouvera plus bas, sous les titres *France* et *Belgique*, quelques articles intéressants.

Le *Courier and Enquirer* de New-York, annonce l'arrivée du brick *Louisa*, capitaine BREWER, parti d'Amsterdam pour le Texel le 5 avril ; ce brick a apporté des journaux d'Amsterdam et Haarlem du 2, mais ils ne contiennent aucune nouvelle importante. Il n'est nullement question que le gouvernement hollandais ait l'intention d'accéder aux 24 articles du traité de la conférence de Londres. Des lettres écrites par des maisons de commerce d'Amsterdam, disent positivement que le roi n'accédera pas aux conditions qui lui sont proposées, et qu'il ne pourrait le faire sans perdre l'estime de son peuple. La détermination des Hollandais est telle, qu'ils disent qu'ils lutteront plutôt contre la France et l'Angleterre combinées, et qu'ils aiment mieux mourir à la peine que de se soumettre à des conditions qu'ils considèrent comme honteuses.

Nos journaux de la Havane jusqu'au 10 du courant, nous donnent aussi des nouvelles d'Espagne, reçues directement. La *Correo* No. 4, parti de Cadix le 3 avril, a apporté des papiers de Madrid du 27 mars ; cette date est plus récente que celles que contiennent les gazettes françaises et anglaises.

Le *Diario* dit : " Nous avons de nouveau la satisfaction d'annoncer que la plus grande tranquillité régnait dans la Péninsule.

" La frégate *Zafiro*, qui doit conduire ici le général Ricafort, était toute prête en entreprendre son voyage ; et les lettres de Cadix annoncent qu'elle devait partir le 6 ou le 7 du mois passé."

Le *Mercantile Advertiser* de New York du 9, reçu à Charleston, annonce que le brick anglais *James & Henry*, capitaine CUMMIN, venant de Liverpool, d'où il est parti le 12 avril, était au bas de la rivière. Ces nouvelles nous viendront probablement par le courrier de demain ou d'après-demain.

Le *Courier and Enquirer* du 8 mai, publie une lettre de Paris du 5 avril, de laquelle il résulte que le choléra multiplie ses ravages dans cette capitale. Du 2, à quatre heures, au 3 à la même heure, il y a eu 317 personnes d'atteintes, et 127 sont mortes. Nombre total depuis le commencement, 1052—Morts 392.

Une lettre du Hâvre du 4, dit que le choléra est littéralement répandu dans tout Paris. Le camphre, qui valait de 2 à 3 francs, s'est élevé à 10 et 12.

(CORRESPONDANCE.)

M. l'Editeur de l'Abeille.

Dans la rue Bourbon, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, sous prétexte de réparer une vieille baraque, on construit une grande maison en bois. L'année dernière, sous le même prétexte, on a construit une maison en bois dans la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon, et une autre dans la rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon.

On demande si les ordonnances qui défendent de bâtir en bois dans le carré de la ville, sont rappelées, ou bien si les personnes chargées d'empêcher qu'elles soient violées *sont entrées en accommodement avec les propriétaires !*

Il ne serait pas mal à propos d'informer ceux qui sont chargés de l'inspection des banquettes, que dans plusieurs endroits de la rue Condé et d'autres rues, elles sont débriquetées, et qu'il arrive quelque fois qu'on enlève les briques en plein jour, abus qui n'aurait pas lieu si la police était plus active. * * *

M. L'EDITEUR,

Je suis étonné; après la communication que je vous ai adressée, signée un *Colporteur*, au sujet des ordonnances et résolutions du Conseil publiées en anglais seulement dans la *gazette officielle*; je suis étonné, dis-je, que l'éditeur de cette gazette ne nous ait pas fait connaître les raisons pour lesquelles ces ordonnances et résolutions ne sont pas publiées dans les deux langues, de manière à ce que ceux qui n'entendent que le français puissent savoir à quoi la loi les oblige.

UN COLPORTEUR.

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 2 avril.

Le pays est toujours terriblement agité—des troupes s'avancent vers la frontière, dans toutes les directions. Les forteresses sont approvisionnées—les hôpitaux se préparent—et d'après les ordres émanés du ministre de la guerre; on s'attend journellement à une rupture avec la Hollande. On parle d'appeler la seconde levée de la milice pour 1832, qui s'élève à 12,000 hommes. A Gand les troupes sont déjà en mouvement; deux régimens, l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie légère, et plusieurs batteries ont reçu l'ordre de marcher vers la frontière. Deux batteries d'artillerie et de lanciers ont l'ordre de se rendre à Bruxelles, de Namur. Deux navires chargés de boulets et de munitions, sont partis de la même forteresse par des routes différentes. Les forteresses de Liége, de Huy, de Namur et de Gand, ont été approvisionnées pour 3 mois, et le quartier-général de l'armée a été transporté de Bruxelles à Louvain. A Anvers, les troupes sont sous les armes toutes les nuits, et les chevaux tout enharnachés.

Les Hollandais et les Belges pensent qu'il est extrêmement probable qu'il sera fait un appel aux armes ; et dans cette idée, ils se livrent à des préparatifs immenses et dispendieux.

FRANCE.

PARIS, 5 avril.

On ne peut plus douter qu'il y ait à Paris une bande d'individus qui font métier d'empoisonner le vin, le lait et l'eau, dans la ville et dans les environs. L'exaspération est à son comble, les citoyens sont dans des craintes affreuses, et crient contre une semblable conspiration.

Nous citerons quelques faits, comme ils nous ont été rapportés, et dont, malheureusement, il n'y a pas à douter.

Au Gros Caillou, on a arrêté successivement, trois hommes soupçonnés d'empoisonnement.

Dans une autre circonstance, un homme entra dans l'échoppe d'une marchande de lait de la rue du Bac et demanda du lait chaud, qu'elle lui donna dans une mesure, qu'il versa dans une tasse qu'il tira de son habit. Il y mit alors le doigt comme pour s'assurer qu'il fut chaud, en disant qu'il était froid. il tenta de le jeter dans le baquet au lait; cette femme ayant entendu parler des bruits qui couraient, et ayant des soupçons, couvrit le baquet et arrachant la tasse des mains de l'homme, elle la jeta avec son contenu dans la rue.

Le col. Reynault, du 35e. de ligne, établi à l'école militaire, a reçu ordre hier soir de partir sur le champ pour Ancône, pour y remplacer le col. Combes, rappelé à cause de sa conduite en Italie.

M. Reynault, promu au grade de colonel, est parti immédiatement.

LE MONUMENT DE LA RUE DE LOUVOIS.

Je ne lui connais pas d'autre nom. Chapelle expiatoire, tombeau, cénotaphe, mausolée, appelez le comme il vous plaira. Pour nous, le monument de la rue de Louvois n'est qu'un tas de pierres. Respect aux pierres, surtout quand elles sont neuves!

Des vieilles pierres, j'en fait bon marché. Qu'on abatte ce qui tombe, c'est bien. Il ne faut pas que l'archevêche menace la tête des passans; le palais de M. de Quélen n'est plus qu'une affaire entre le ciel et la voirie. Qu'ils s'entendent. Avant tout la police doit nous défendre contre les ruines de la religion. La chûte d'une église tue le corps et sauve l'ame••••Il est bon de se garantir des chûtes d'églises : on en meurt.

Mais où est la nécessité de démolir les solides pierres de taille qui brillent d'une jeunesse inoffensive sur la place Louvois ? quel mal peuvent elles faire aux paysans ?

—Ces pierres sont royalistes

—Débaptisez-les.

—C'est une chapelle en l'honneur du duc de Berry

—Faites en une école mutuelle, un grenier à foin, une succursale d'académie ; mettez y un bureau de tabac, des phenomènes, les consommateurs de bouillon à domicile : mais pour Dieu, ne renversez point ce qui existe, ayez pitié d'un monument debout.

On a crie justement contre la restauration assez prodigue pour punir l'Opéra d'un meurtre commis à sa porte. A votre tour, punirez vous le monument de Louvois des pieuses folies de la restauration ?

Pour être conséquens, que n'abattez vous aussi la ste. Geneviève, ce temple inachevé de la gloire que Louis XVIII consacra aux restes suppliciés de sa famille ?

Il est trop absurde de prêter des doctrines religieuses aux pierres et des sentimens politiques au mortier.—Plus d'une église fut un club qui plus tard redevint église. Voulez vous purifier les maisons de jeu ? ne les brulez pas ; gravez sur la porte : *Bureau de Bien faisance*. Le nom c'est la chose. Appelez la chambre des pairs *Académie de Musique*, on y jouera du violon.

D'honnêtes gens qui prêchent en plein air, par cela seul qu'ils ne sont pas venus au monde avec des meubles et un cabinet, s'estimeraient fort heureux de trouver place dans cette maison toute faite.

Ne devrait il même servir d'abri momentané qu'aux piétons que la pluie surprend la canne à la main, le monument de la rue de Louvois mériterait encore de rester debout.

Aussi, c'est une place publique. On y passe.—Debout c'est une maison. Le premier venu s'y loge. Lequel vaut mieux : passer ou loger?

Mais si l'on a si peu soin des hommes, cet édifice, agréablement situé du reste, ne peut il abriter des bêtes ?

Voici l'été. On nous menace de deux comètes. Que deviendront les pauvres chiens? Les boulettes, qui jugent sans appel, les livreront à une mort perfide.—L'agent de police leur tendra sa canne empoisonnée. Les dames pleureront le barbet à longs poils, victime de la chaleur et de l'indépendance.

Le barbet est le sansingot (républicain) de l'espèce, dont le bouledogue est roi. Rois et sujets tous périront. Et pourtant le chien est l'ami de l'homme, l'homme a si peu d'amis!

Sérieusement, si l'on ne veut employer ce tas de pierres ni à un établissement litteraire, ni à loger des invalides, des gendarmes, des pompiers, des acrobates, des phenomènes ou des conservateurs de médailles; si l'on ne veut y recevoir, ni des étrangers, ni des naturels; si l'on ne veut pas en faire une fontaine ou un temple saint simonien ; si l'on ne veut y accorder droit de cité, ni aux débiteurs insolvables, ni aux marchands de cantiques ; si l'on ne veut en faire ni un bazar, ni une cuisine publique, ni un four banal, ni une salle de bains, ni un refuge pour les badeaux et marguilliers sans place ; plutôt que de le laisser demolir, je préférerais voir écrit sur son frontispice : *Asile pour les chiens errans*. Un chien conservé peut devenir utile à son maître ; un monument renversé n'est bon à rien, si ce n'est à prêter des gravois aux jours d'émeute pour casser les vitres. (*Figaro.*)

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Natchez, Reed, New-York;		Foster & Hutton
Navire Atticus, Martin, N. York,		Thayer, Hurd & co.
Navire Hanover, Mansfield, do.		Barstow & Adams
Navire Aspasia, Bennett, Liverpool,		L H Gale
Barque Cyrus Butler, Frost, Liverpool,		L H Gale
Brick Venus, Hepasano, Marseille,		J Zino
Brick Argus, Del Rio, Sisal,		J W Zacharie & co.
Brick Charles Miller, Knight, N. York;		W Tufts & co
Goël. Rofiert Centre, Johnston, Mobile,		Haynes & Gedd
Goël. Wetree, Dudley, Campêche,		A Baron
Goël. Halcyon, Cozens, Honduras,		J A Merle & co.
Goël. Eliza, Brown, Apalachicola,		capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Post-Boy, des passes, avec le navire Morea, le brick Bourne et la goël. San Antonio. Il a laissé à la barre, dimanche à 2 heures, le navire Emulous et trois bricks. Rien de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Pilot, avec le brick Leon et la goël. Francis.

Navire Morea, Gridly, de Boston.
Brick Bourne, Benthall, de Baltimore.
Brick Lion, Beatty, de la Jamaïque.
Goël. San Antonio, Lost, de la Havane.
Goël. Frances, Kemp, de Charleston.
Bateau à vap. Philadelphia, Pennywit, de Louisville.
Bateau à vap. Hudson, Cerey, de Louisville.
Bateau à vap. Alabama, Baldwin, de Louisville.
Plusieurs chalans de l'ouest, avec tabac, coton &c.

Bureau de la Presse à coton à vapeur,
Nlle. Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre de la direction.
22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par
22 mai THAYER, HURD & Co.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par
JAS. S. SHAW,
22 mai encoignure Douane et Royale.

UN petit lot de CIGARRES de la Havane, récemment reçues, à vendre par
22 mai HARRISON BROWN & Co.

CAFÉ—20 sacs Café de la Havane, 2de. qualité, à vendre par
11mai V. DE LA COVA & FRERE.

MOUCHOIRS MADRAS.—150 pièces Madras superfin, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

BOUTIQUE DE CONFISEUR,
A l'instar de Paris.

LES soussignés ayant fait acquisition de la Boutique de M. MIOTON, confiseur, rue de Chartres, No. 136, préviennent respectueusement le public qu'ils tiendront continuellement un assortiment complet de SIROPS, LIQUEURS, DRAGÉES, CANDIS, BONBONS A LIQUEUR, très-variés, CONFITURES, GELÉES, CHOCOLAT, et généralement toute espèce de friandises, pâtisseries et petit-fours.

Ils rempliront avec zèle et promptitude tous les ordres et commandes qui leur seront adressés, soit de la ville soit de la campagne. Ils se chargeront de tous les services de desserts, de nôces, baptêmes et soirées, et ils feront tous leurs efforts pour mériter la confiance dont on voudra bien les honorer.
23 mai—4 VIGO & DION.

---

275 barils PORC prime, en débarquement du bateau à vapeur Scotland, à vendre par
23 mai STETSON & AVERY.

CAFÉ.—500 sacs Café de Rio, en débarquement et à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

---

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

CIGARRES mêlés et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117

CAFÉ—300 sacs café de Rio, en débarquement, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Swain, de Tabasco, à vendre par
23 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

HUILE DE BALEINE.—40 barils et barriques HUILE de Baleine, de première qualité, à vendre par
23 mai—4 ISAAC L. M'COY.

VR. ROUMAGE, tire à vendre les articles suivants reçus par la Zilia, de Bordeaux, Vinaigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau de vie, Vin Muscat, &c. &c.

D'importations antérieures : 300 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles; 200 dito blanc; Fil à voile par pelottes ; Lignes assorties ; Curaçao de Hollande; 300 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains ; 500 paniers Anisette ; 25 caisses Maraschino; Champagne d'Aï, mousseux, 1ère. qual.
23 mai

Nouvel approvisionnement de Pendules, Pots-à-fleurs, et Jouaillerie.

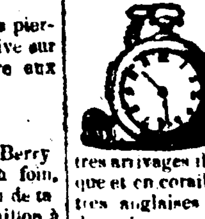

LE soussigné a reçu par le HARRIET, du Hâvre, un superbe assortiment de PENDULES et POTS A FLEURS, qui forment avec ce qu'il avait précédemment, le plus bel assortiment d'objets en ce genre qu'il y ait en cette ville. Par d'autres arrivages il a reçu des Boucles d'oreille en mosaïque et en corail; des Clés en or, de Brégnet, pour montres anglaises et françaises, &c. &c., qu'il vendra à des prix accommodans. LOUIS MUH.
23 mai—4 rue de Chartres, No. 116.

A VENDRE,

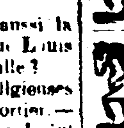

UN superbe CHEVAL de selle, à vendre par
ISAAC L. M'COY.
23 mai—4

CHEVAL EPAVE.

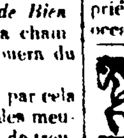

IL a été conduit à l'écurie située rue Royale, entre celles Toulouse et St. Pierre, le 14 de ce mois, un Cheval espagnol, noir, ayant les quatre pieds blancs, marque apparente. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés. 23 mai—3

CHEVAL EPAVE.

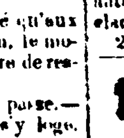

IL a été conduit à l'écurie située rue Royale, entre celles Toulouse et St. Pierre, le 20 de ce mois, un Cheval créole, bai brun, marqué J. P. sans aucune autre marque. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.
23 mai—3

CHASSEURS A CHEVAL D'ORLEANS.

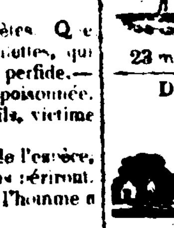

La Compagnie montera à cheval dimanche, 27 du courant, à 6 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, pantalon blanc.
Par ordre du capt. commandant,
A. LABOURDETTE,
23 mai *Maréchal de logis-chef.*

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

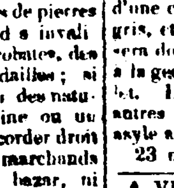

Parti marron de l'habitation du soussigné, dans la nuit du 17 au 18 du courant, le nègre américain ED MOND, parlant un peu français, C nègre a une marque à la tempe gauche. Il était vêtu, lors de son départ, d'une chemise de flanelle rouge, d'un pantalon de drap gris, et d'un chapeau ciré. La récompense ci dessus sera donnée à la personne qui conduira le dit esclave à la geôle de cette ville, ou chez MM. Thomas & Soulet. Les capitaines de bâteaux à-vapeur, navires et autres embarcations sont prévenus de ne pas donner asyle au dit esclave, sous les peines portées par la loi.
23 mai—3 2ps T. M. FAZENDE.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme sherif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

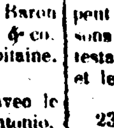

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle. Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB. *Séc. d'Etat.* 23 mai—30

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Wm. D. Jolley, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du dit défunt, ne serait point homologué et les dits exécuteurs déchargés de leurs fonctions.
Par ordre de la cour.
23 mai MARTIN BLACHE, régister.

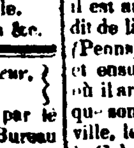

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques: en magasin, Vin vieux de St. Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux ; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. FORTIER.

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1781. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., à *la N. Orléans*,
COTTEREL H. BARBEY & Co.
ou à *à New York.*
21 mai—15

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en : Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

SEL.—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre
STETSON & AVERY.
21 mai rue du Camp, No. 31

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET.
21 mai rue Toulouse.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

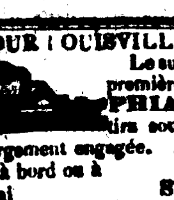

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. PENNYWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS, et les ports intermédiaires.

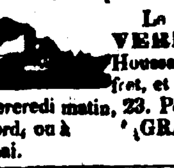

Le beau bateau à vapeur VERMILLION, capt. De la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports susdits, mercredi matin, 23. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY, DURRIVE & CO.
22 mai. rue de la Levée, No. 38.

POUR LOUISVILLE.

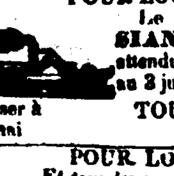

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capitaine MAYNARD, est attendu ici le 27, et partira du 1er. au 3 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
22 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires.

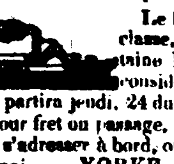

Le bateau à-vapeur de première classe, neuf, MOHAWK, capitaine FINDLEY, ayant une partie considérable de son chargement engagée, partira jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
18 mai YORKE, MACALESTER & Co.

POUR ST. LOUIS.

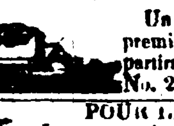

Un fret considérable est offert au premier bon bateau à vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 18 mai

---

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, CRESCENT, capitaine ROGERS, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à
I. OGDEN & Co.
23 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL,
(Paquebot entre New-York et la Louisiane.)

Le beau navire neuf CREOLE, capitaine PAGE, commencera à charger demain, et partira le 5 juin. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York, pour débarquer les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
23 mai FOSTER & HUTTON.

DEMANDE d'une bonne goëlette du port d'environ 80 tonneaux, pour aller dans un port des Etats du Nord. Pour plus amples renseignemens, s'adresser de suite au soussigné.
23 mai— FORESTIER.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier double et chevillé en cuivre BOURNE, capitaine BENTHALL, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord; en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

POUR NEW YORK (*Paquebot du 24 mai.*)

Le navire TALMA, capitaine SEARS, partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES.
19 mai rue du Camp, No. 9.

Le soussigné, *propriétaire en seul* du sloop NEW-ALBANY, par l'acquisition qu'il en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du shériff, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négocians, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de fret qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact et ponctuel dans ses voyages et dans les remises du dit fret. Sa demeure est rue Madison, entre Condé et Levée.
19 mai —3,2ps ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire ZILIA, capitaine E. BERGEY, ayant tout son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles ; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Dellingham et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Dellingham, ou en ville, à
18 mai—8 J. & L. GARNIER.

A FRETER.

Le navire de première classe TUSCANY, capt. MAYHEW, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles James Puech ne serait pas nommé curateur de l'héritière absente Celeste Deynaut, en remplacement de M. Joseph Puié, qui s'est désisté de sa demande.
Par ordre de la cour.
22 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu John Pile, la GOELETTE SOPHIA, avec ses agrès et apparaux.

Conditions : 60 jours et 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Par ordre de la cour.
21 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet :

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions : Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE. Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

---

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu N. SMITH d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué.
Par ordre de la cour.
16 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 15 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Ross. Louise, négresse âgée d'environ 35 ans, John, son fils, de 14 ans.

Conditions: 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour,
15 mai MARTIN BLACHE. Régister.

HUILE A TANNER.—150 barrils Huile à tanner, en déchargement du navire Hy. Thompson, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
22 mai rue des Magasins, No. 29

CHAUX.—500 barriques Chaux de Thomastown, en débarquement et à vendre par
WM. G. HEWES,
21 mai rue du Camp, No. 9.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau ; des Bains aromatiques; des Bains de douche forte, par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GICQUEL.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIÉTÉS DE VALEUR DANS LE CARRÉ DE LA VILLE.

Hewlett & Raspiller & Domingon, encanteurs, vendront Mercredi, 30 mai courant, à midi et demi, à la Bourse de Hewlett, pour clore une affaire, les propriétés décrites ci-dessous.

No. 1—UN TERRAIN situé en cette ville, encoignure des rues Bienville et Dauphine, mesurant 108 pieds de face à la rue Bienville et 77 pieds 4 pouces environ sur la rue Dauphine, avec TROIS MAISONS, chacune se compose de 4 appartemens, 2 cabinets sur la galerie avec cuisine double ; le tout en briques et couvert en merrains, borné d'un côté par la propriété de Baptiste Quionesse, et de l'autre côté par celle de Mr. Dique. (Le pavage aux frais des acquéreurs.)

No. 2.—UN TERRAIN faisant encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, bâti en briques et couvert en tuiles, divisé en quatre appartemens, deux cabinets et deux caves, avec un magasin qui fait face aux rues Dauphine et St. Pierre, avec une cuisine en briques et couverte en tuiles, le haut de la cuisine se trouve entre poteaux ; le terrain porte 40 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 72 pieds de face à la rue Dauphine, borné d'un côté par Mde. Pierre Montané, et de l'autre par Baptiste Asemard. (Le pavage aux frais des acquéreurs.)

No. 3.—UN TERRAIN situé rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourgogne, borné d'un côté par la propriété de Mr. Wm. Broom, de l'autre côté par celle de François Jignac. Ce terrain porte 60 pieds de face sur 71 pieds de profondeur, ou environ ; sur lequel terrain se trouve deux maisons baties en briques et couvertes en tuiles, composées de quatre appartemens chacune, avec deux cabinets et deux caves, et chacune a une cuisine briquetée entre poteaux et couverte en tuiles. Ces deux maisons seront vendues séparément. (Le pavage des banquettes sera au frais des acquéreurs.)

No. 4.—UN TERRAIN faisant encoignure des rues Bourbon et Orléans, borné d'un côté par le terrain de Mde. Dubois, et de l'autre par Mme. Farrotte, ayant 34 pieds de face à la rue Bourbon et 70 pieds à la rue d'Orléans ou environ. Sur ce terrain il existe une vaste maison en bois, composée de six appartemens avec galerie et cuisine (Le pavage devra être aux frais des acquéreurs.

No. 5.—UN TERRAIN faisant encoignure des rues Dumaine et Dauphine, borné d'un côté par la propriété de Mr. Larose, et de l'autre par Achille Dur l, ayant 61 pieds sur la rue Dumaine et 60 sur la rue Dauphine, plus ou moins ; l'encoignure se compose de quatre appartemens, deux cabinets, deux caves et deux cuisines ; la maison est briquetée entre poteaux et couverte en tuiles ; les maisons sont en bois : à l'extrémité du terrain face à la rue Dauphine se trouve une bâtisse en bois composée de cinq chambres avec une galerie. (Le pavage sera aux frais des acquéreurs.)

No. 6.—UN TERRAIN situé rue Bourbon, entre Ursulines et St. Philippe, borné d'un côté par M. L. Séjour, et de l'autre par celle de Mle. W. Escoffeur, ayant 60 pieds de face à la rue Bourbon sur 90 pieds de profondeur ou environ. Il existe sur ce terrain une maison bâtie entre poteaux et couverte en tuiles à crochets, divisée pour trois locataires, avec une cuisine composée de trois chambres baties en briques et couvertes terrasse. (Le pavage sera au frais des acquéreurs.)

No. 7.—UN TERRAIN situé rue St. Philippe, entre les rues Bourgogne et Remparts, borné d'un côté par la propriété de J. Doriol, et de l'autre par celle de Mr. Joseph St. Amand, ayant 26 pieds de face à la rue St. Philippe sur 60 pieds de profondeur, ou environ ; la maison est bâtie en bois, composée de trois appartemens. (Le pavage sera aux frais de l'acquéreur.)

No. 8.—UN TERRAIN situé rue St. Philippe, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ou environ, situé entre les rues Royale et Bourbon, borné d'un côté par la propriété de M. L. Séjour, et de l'autre par les héritiers de Célesto Maxant. Sur ce terrain existe deux bâtisses en bois, divisées en deux appartemens, deux cabinets et deux petits appartemens face à la rue. Ce terrain ne pourra être livrable que 15 de Juin prochain. (Le pavage aux frais des acquéreurs.)

No. 9.—UN TERRAIN situé rue St.-Philippe, entre Royale et Bourbon; borné d'un côté par la propriété de M. Fouché Cougot, et de l'autre par celle de Mme. St. Laurent, ayant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 60 pieds de profondeur, plus ou moins. Il existe sur ce terrain une maison bâtie en briques et couverte en tuiles à crochets, divisée en 4 appartemens, 2 cabinets, galerie, avec une cuisine à étage, bâtie en briques et couverte en tuile, de 4 appartemens.

No. 10.—UN TERRAIN situé rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, borné d'un côté par la propriété de M. Fouché Cougot et de l'autre par la maison occupée par D. Barjon, ayant 30 pieds de face à la rue Royale sur 45 de profondeur, plus ou moins ; il existe sur ce terrain un magasin bâti en briques, couvert en terrasse, de 30 pieds carrés ou environ. Le pavage de la banquette se trouve payé.

Conditions de la vente : A 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs feront des billets par coupons, s'il est nécessaire, du jour de la vente. 16 mai—10

Vente de la ci-devant Habitation Delaronde, aujourd'hui appelée Versailles.

HEWLETT & RASPILLER ET DOMINGON,

ENCANTEURS, vendront à l'encan, samedi, 26 du courant, à midi, à la nouvelle bourse, une portion, des Terres de l'habitation Delaronde située à environ six milles au dessous de la ville, si avantageusement connue sous le rapport de sa situation et comme la terre la plus elevée que l'on puisse trouver, même à une grande distance des alentours de la Nelle.-Orléans.

Un plan de la propriété sera exposé à la bourse quelques jours avant la vente, et les amateurs sont invités, d'ici là, à visiter les lieux où on leur fournira tous les renseignemens qu'ils pourront désirer.

La division de la propriété est faite par arpent plus ou moins de face, sur six arpents de profondeur. Une partie des Lots font face au fleuve et seront vendus avec les droits à l'immense batture. L'élévation des terres est telle qu'il n'est presque pas besoin de levée.

Le reste des Lots, sur un desquels de 3 arpens sur six environ de profondeur se trouvent les jardins, la vaste maison, &c. de l'habitation, font face aux belles avenues Delaronde et du lac Borgne, situées au centre de la propriété ayant chacun 50 pieds de largeur et séparée l'une et l'autre par une réserve de 80 pieds destinées à la fouille du canal de Versailles, devant aboutir du fleuve au bayou Bienvenu, et devant ainsi offrir une communication directe entre le fleuve et le lac Borgne.

Il est facile de se convaincre, par l'examen des cartes des environs de la Nouvelle-Orléans, que ce point est un de ceux en petit nombre qui rendent facile l'exécution de cette grande amélioration si désirée, puisqu'il n'y a qu'une très-faible portion de cyprière à traverser et qu'au point où ce canal aboutira au Bayou Bienvenu, on rencontre une profondeur d'eau de 18 à 20 pieds et une largeur qui lui mérite le nom de Rivière plutôt que de Bayou.

Dans l'arrangement du plan, le propriétaire a réservé à l'usage commun, des fossés dégoûts, deux chemins sur les limites des propriétés de Mrs. Bienvenu et Lacoste, et dans la distribution des Lots, on remarquera qu'il a assuré aux acquéreurs les moyens d'y réunir la convenance, l'agrément et l'utilité.

Il n'est peut-être pas superflu de rappler aux amateurs du biens de plaisance qui jugeront à propos de ce côté leur résidence d'été, qu'ils n'auront pas le désagrément d'avoir le soleil en face le matin en se rendant en ville, ni le soir en se retirant.

Les conditions de la vente, sont 1, 2, 3 et 4 ans de terme à partir du 20 mars dernier, payable en billets endossés à satisfaction domiciliés en ville, et portant hypothèque. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs qui seront mis en possession aux frais du propriétaire actuel.
16 mai—10

LES soussignés ayant acheté LE FOND DE BOULANGERIE de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.
7 mai—1m

NOURRICE A LOUER.—Une maîtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille,
16 mai—1m

VENTES A L'ENCAN

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu jeudi, 24 du courant, dans son magasin d'encan, à 10 heures du matin, 10 caisses Nankin, 5 dito Satinet à pantalons, 4 dito Percales, 6 dito Mousseline nansou, &c. &c.
Conditions à la vente. 23 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI, 23 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, les Esclaves suivants, savoir: William, âgé de 22 ans, excellent cuisinier, ayant gagné à bord des bateaux à vapeur, pendant 3 ans, $25 par mois comme cuisinier ; il est pleinement garanti. Aussi, l'esclave Milly, depuis deux ans en cette ville ; elle est active et laborieuse, et est âgée de 14 ans. Cette esclave est garantie, n'ayant été marronne que quelques jours. Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'etude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs. 22 mai

---

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave SAM, âgé de 23 à 24 ans, très-robuste et depuis 4 ans en cette ville; il a été employé tout ce temps à conduire des drays, et depuis 8 à 10 mois, chez un forgeron, pour frapper au marteau. On ne garantit que les titres. Conditions : comptant.
23 mai

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 24 du courant, il sera vendu à midi précis, à la Bourse Hewlett, payable à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés, &c.

UN TERRAIN situé en cette ville, ayant 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de face à la rue Dauphine, mesure française.

Le terrain paye rente à la Corporation, à raison de 6 pr. cent par an, sur un capital de $1500; les banquettes ne sont pas payées, elles demeurent à la charge de l'acquéreur. 14 mai

---

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, par ordre de la Cour des Preuves, le jeudi 24 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine, divers MEUBLES DE MAISON et LINGES, appartenant à la succession de feue Marie-Joseph Chais.
Conditions : comptant. 8 mai—4

SAMEDI!

Aura lieu le tirage de la 11ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT,
10,000 PIASTRES.

PRIX DES BILLETS : Entier $4 : demi $2 ; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
21 mai rue St. Philippe, No. 11.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 25 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi.) 45 onces de pain pour un escalin.
19 mai D. PRIEUR, Maire.

AVIS AUX DAMES.

SOULIER - FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur ; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans* ; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blan et écru, Mousseline à moustiquaire.
V. GOUY,
19 mai Rue Royale, No. 188.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 19 mai

---

CAFE. 400 sacs café de la Havane, à vendre par
19 mai J. MAGER.

CAFÉ ET CASSE.—En débarquement de la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 250 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par
MEDELICE THOMAS,
19 mai rue de la Levée, No. 77.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, preparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
1 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

GENIEVRE de Hollande, de qualité supérieure, garanti pûr, à vendre par
18 mai STETSON & AVERY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
18 mai S. C. BELL.

CHIGÉ,

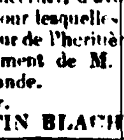

MAITRE-BOTTIER.

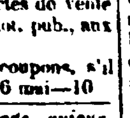

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des TIGES grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

SEL D'EPSOM & JUS DE CITRON.—60 barriques Sel d'Epsom, et 10 barrillets Jus de citron, à vendre par
27 avril JAS. S. SHAW.

FOIN.—213 balles Foin, en debarquement du navire Tennessee, à vendre par
19 mai WM. G. HEWES.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 2 do. do. brochés ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

A VENDRE par les soussignés, en debarquement du brick Commodore Barry.
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrures françaises assorties,
2 balles Convertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vuides, Bouchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118

---

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

BROCHURES de la CHARTE de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, à vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents.
28 avril

CLOUS ASSORTIS, à vendre par
1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
DE PARIS.

En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

LE soussigné, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très-fraîches, consistant en : crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c. ; eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres ; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux ; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents ; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualite, à 3 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau ; glaces à main, de differents genres ; boîtes à barbe, en cristal et autres ; boîtes à poudre, en ferblanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix ; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle ; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts ; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et mêlées, toupets dito.

☞ Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes. 15 mai—